

Paris, le 13 septembre 2006

Communiqué de presse

Quand le Crédit Agricole assure, c'est rassurant !

Parce qu'être la **banque de la relation durable**, c'est être la banque partenaire de ses clients dans les trajectoires de vie bonnes et moins bonnes, le Crédit Agricole leur propose des **offres d'assurances innovantes et adaptées à leurs attentes**.

Mieux conseiller et accompagner ses clients en cas de coups durs, d'accidents ou de sinistres et palier les tracasseries du quotidien, deux objectifs en parfaite cohérence avec les 2 grands métiers du Crédit Agricole : la banque et l'assurance.

Le Crédit Agricole le prouve en lançant de nouvelles preuves produits :

- **Le diagnostic prévoyance (1)** : dans un contexte où les clients ne savent pas vraiment ce que couvrent leurs assurances, le Crédit Agricole leur propose de faire un point sur la protection de leur famille. Il leur assure ainsi d'être mieux protégés en cas de maladie, accident, perte d'autonomie ou un décès.
- **Une complémentaire santé avec l'option Médecines douces (2)** : Les médecines alternatives connaissent un essor considérable. Or, ces nouveaux modes de soins ne sont pas pris en charge par la sécurité sociale. Afin de ne pas laisser les clients en déficit de couverture, le Crédit Agricole crée la garantie Médecines douces. Cette garantie prend en charge les consultations chez certains praticiens paramédicaux non couverts habituellement (comme par exemple les ostéopathes, les diététiciens ...)
- **Une assurance dépendance (3)** : rester maître de sa vie et ne pas dépendre de ses proches est une préoccupation majeure des clients. L'assurance Dépendance du Crédit Agricole leur permet d'envisager leurs « vieux jours » avec plus de sérénité. Elle leur garantit le versement de prestations en cas de perte d'autonomie ainsi qu'une personnalisation des services d'assistance dans le temps. Cette prestation complète en fait l'un des meilleurs contrats plébiscité par le marché et la presse spécialisée en terme d'offre et de rapport qualité/prix. (4)
- **La Garantie Panne Auto (5)** : répondant au besoin de tranquillité de ses clients dont le budget peut être fortement déséquilibré en cas de panne automobile, elle prend en charge toutes les pannes mécaniques, électriques et électroniques d'un véhicule acheté neuf ou d'occasion et ce pour 17€ par mois, sans franchise et délai de carence. Offre novatrice car elle permet au client d'assurer un véhicule acheté également de particulier à particulier, elle constitue un réel avantage concurrentiel pour le Crédit Agricole.

Avec des parts de marché en produits d'assurance en progression constante, le Crédit Agricole confirme son expertise et son savoir-faire dans tous les compartiments de l'assurance. Son ambition est de devenir le numéro 1 de l'activité d'assurances en France (6), en renforçant la position en assurances de personnes et en contribuant à accroître fortement les parts de marché en assurances dommages.

Les objectifs du Crédit Agricole sont de :

- consolider la place de numéro 1 français dans le domaine de la prévoyance décès individuelle (7) et poursuivre le développement en assurance dépendance (8),
- se positionner dans les 5 premiers assureurs auto et habitation des particuliers (vs 15^{ème} actuellement) (9).

Après avoir affiché dans le cadre de la Coupe du Monde de Football son double métier de banquier et d'assureur lors de la retransmission des matches sur TF1, le Crédit Agricole poursuit cette dynamique par une campagne de publicité de grande envergure sur les écrans.

Les différentes « preuves » produites sont bien sûr valorisées en TV, radio et sur Internet du 10 au 30 septembre. La saga des pubs en chanson se poursuit donc, une nouveauté cependant la réponse en chantant reprise par les clients installe un langage commun entre le conseiller et son client.

A consulter absolument, un module internet de sensibilisation d'une grande originalité qui, en utilisant la voyance, prend le contre-pied du style habituellement plus austère de la communication des assureurs

Le Crédit Agricole : Banque et Assurances

Pour en savoir plus, le site www.credit-agricole.fr

Les événements garantis et les conditions de ces produits d'assurance sont indiqués au contrat.

(1) Les produits proposés dans le cadre du Diagnostic Prévoyance sont assurés par Pacifica et Predica.

(2) La Garantie Médecines Douces est imitée à 30 euros par acte et 150 € par an et par personne. Elle est incluse dans la formule Confort + du contrat d'assurance Complémentaire Santé proposé par Pacifica. Renseignez-vous sur la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole.

(3) Le contrat Assurance Dépendance est assuré par Predica.

(4) L'assurance dépendance a reçu le Label d'excellence des Dossiers de l'Épargne spécial Santé Prévoyance 2005 et 2006

(5) La Garantie Panne Auto est une option proposée dans les formules Médian et Maxi du contrat Auto de Pacifica pour les véhicules de moins de 6 ans au moment de la souscription. Renseignez-vous sur la disponibilité de cette offre dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole.

(6) Rapport annuel FFSA 2005 : en 2005, le Crédit Agricole est passé de la 3^{ème} à la 2^{ème} place dans les activités d'assurances en France.

(7) Source FFSA – mai 2006 – Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent une part de marché de 18,9 % en nombre de contrats de prévoyance décès individuelle à fin 2005.

(8) Source FFSA – mai 2006 – Les Caisses régionales de Crédit Agricole détiennent une part de marché de 18 % en nombre de contrats d'assurance dépendance individuelle à fin 2005.

(9) Source L'Argus de l'Assurance – Le palmarès des bancassureurs 2005.

Ces offres sont soumises à conditions et à l'acceptation du dossier par la Caisse régionale de Crédit Agricole.

Les assurances sont proposées par les filiales assurances du groupe Crédit Agricole :

-PREDICA est la compagnie d'assurances de personnes filiale de Crédit Agricole S.A. PREDICA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 559 884 000 € – Siège social : 50-56, rue de la Procession, 75015 Paris – 334 028 123 RCS Paris.

-PACIFICA est la compagnie d'assurances dommages, filiale de Crédit Agricole S.A. PACIFICA, entreprise régie par le Code des assurances, S.A. au capital entièrement libéré de 136 363 050 € – Siège social : 91-93, bd Pasteur 75015 Paris – 352 358 865 RCS Paris.

Ce communiqué de presse est un document d'information